

## Formulaire de restitution d'une synthèse.

Arrondissement: inscrire ici le nom de l'arrondissement où s'est déroulée la réunion

### **Type de réunion**

Réunion de collège public.

### **Discussion sur le constat**

Parallèlement aux ateliers prévus, un certain nombre d'acteurs du collège ont tenu à faire part de leurs réserves et de leurs critiques vis-à-vis des objectifs et du déroulement de ce grand débat national dont l'opportunité est sujette à caution. Le grand débat sur l'école a eu lieu au printemps 2003, et le gouvernement a tranché contre le personnel de l'Education Nationale.

C'est pourquoi nous souhaitons interpeller le Haut Conseil et obtenir des réponses claires et précises sur un certain nombre de points.

### La mission de l'école n'est pas la rentabilité économique.

Nous contestons l'objectif assigné par le Haut Conseil à l'Ecole, à savoir "doter notre pays de la main-d'oeuvre qualifiée dont notre économie a besoin.". L'école vise à la formation d'un citoyen libre, éclairé et critique. Le modèle libéral assigné par le Haut Conseil est inquiétant, notamment quand on pense aux chiffres de l'illettrisme en Grande-Bretagne, où ce modèle est appliqué depuis longtemps.

C'est pourquoi nous demandons au Haut Conseil s'il faut penser l'école uniquement en fonction des besoins à court terme des chambres d'industrie et de commerce régionales. Quelle place accorder dès lors aux activités d'éveil ? L'école laïque, publique et obligatoire doit-elle être une annexe du MEDEF ?

### La manque de moyens conduit le système scolaire à l'explosion.

Les budgets 2004 sont réduits, les crédits sociaux baissent, les aide éducateurs ne sont pas remplacés, les statuts de tous et toutes (AE, contractuels, ATOS, etc.) sont de plus en plus précaires. Au collège, on compte une CPE pour 400 élèves, alors qu'il en faudrait un pour 200. Co-psys, infirmières, médecins scolaires sont en nombre insuffisant. Les enseignants et le personnel de la vie scolaire sont poussés à la polyvalence, ce qui les conduit à faire du travail bénévolement (la CPE devant par exemple faire le travail de l'infirmière), à brouiller la visibilité du travail de chacun et ses responsabilités.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires a considérablement diminué ces dernières années. Or, le bien-être matériel influe sur nos compétences professionnelles.

Comment encadrer les élèves sans les moyens suffisants ? Comment le Haut Conseil peut-il affirmer envisager une amélioration de la prise en charge de la diversité des élèves, le suivi des enfants en difficulté, les relations au sein de l'établissement, etc., alors que les moyens diminuent ?

### Des débats qui servent à masquer la précarisation de l'Education Nationale.

Sur la laïcité, alors même qu'on lance un grand débat sur l'Education Nationale, le gouvernement tranche et lance une loi sans attendre les résultats de la consultation.

D'une façon générale, il faut cesser de croire que l'Education Nationale peut résoudre tous les problèmes de société : violence (résoudre la violence à l'école, c'est aussi résoudre celle que la société impose à nos élèves), intégration des élèves handicapés, en grande difficulté sociale, etc. C'est à la société dans son ensemble de répondre à ses problèmes et non en culpabilisant les acteurs de l'Education Nationale. L'échec scolaire lui aussi est un problème que la société dans son ensemble, et non les seules enseignants, doit affronter.

## **06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

(Le mot "diversité" a été pris au sens strict de "différence de maturité, d'acquisition des compétences et d'hétérogénéité des résultats).

La question de la remise en cause de la mixité a été rejetée par les intervenants.

Diverses remarques, interrogations et propositions ressortent de la discussion :

En classe :

Les questions de "classes de niveaux", groupes de besoin, progression par acquisition de modules ou unités de valeur, classes à options, divisent les intervenants qui peinent à préjuger de l'efficacité présumée de ces dispositifs et leur équité.

Toutefois, on plébiscite le travail en groupe qui fractionne des effectifs trop nombreux, à condition d'offrir de bonnes conditions d'encadrement et d'accompagnement des groupes constitués, notamment par le recrutement d'aides éducateurs étudiants et leur implication au sein des classes suivant le modèle des Itinéraires de Découvertes.

L'orientation :

L'orientation en fin de troisième est largement considérée comme tardive.

Les parents d'élève souvent inquiets par manque d'information ont la possibilité de refuser les orientations spécifiques proposées par le conseil de classe qui, pourtant, pourraient permettre la prise en compte adaptée des difficultés de certains élèves (segpa, dispositif aide et soutien, orientations avant la fin de la troisième pour les élèves dont l'âge le permet) : ne faut-il pas revoir la répartition et le poids des avis respectifs aux seins des conseils de classe ?

## **10 Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?**

On propose de commencer la sensibilisation à l'orientation dès le début du collège, éventuellement sous forme ludique en aidant l'élève à construire et affiner son projet/parcours sur la base de ses compétences et capacités mais aussi de ses goûts et affinités.

Les procédures d'orientation doivent être expliquées aux parents qui devraient être à l'initiative du projet de l'élève. Un partenariat approfondi devrait être mis en place avec la Chambre des Métiers.

Les dispositifs par alternance qui créent un lien entre la filière générale, les filières techniques et professionnelles et la vie active permettent à l'élève d'élaborer un projet d'orientation positif et raisonné.

On émet le souhait de voir augmenter le nombre de Co-Psy à temps plein dans les établissements scolaires.

## **13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

Quelques remarques et propositions.

Intégration des orthophonistes et psychologues scolaires dans les établissements pour un suivi régulier dès la grande section de maternelle.

Meilleure prise en considération des spécificités linguistiques des familles (étendre les cours de F.L.E aux élèves dont les parents ne sont pas francophones).

Offrir une structure adaptée aux classes d'apprentissage de la lecture (effectifs restreints).

On émet l'idée d'offrir aux professeurs, dans le cadre de leur emploi du temps, des heures pour l'accueil individualisé des élèves qui nécessitent ou souhaitent un suivi différencié.

## **15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

Pérenniser et multiplier les actions pédagogiques explicites autour des notions de responsabilité et de citoyenneté.

L'institution, voire le législateur, devrait travailler à une définition officielle des rôles respectifs des parents et de l'école dans l'éducation des enfants, de façon que les uns et les autres cessent de se renvoyer la responsabilité des

manquements constatés.

Les intervenants posent la question de la responsabilité et de l'autorité de l'enseignant hors de sa classe.

Cette remarque renvoie à la nécessité de la présence nombreuse dans les établissements de personnels spécifiquement attachés à la surveillance de l'application des règles de vie scolaire.

En conclusion, c'est le manque de personnels qui occasionne la dégradation des conditions de travail et la confusion dans l'exercice des fonctions de surveillance d'une part et d'enseignement d'autre part.

Par ailleurs, il semble important de valoriser le lieu-école en facilitant l'investissement des personnels dans des activités qui restituent aux élèves l'initiative et la confiance, le goût de l'implication personnelle, l'appropriation des moyens et des lieux de l'apprentissage.

## **16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?**

Impliquer davantage les parents, les collectivités territoriales dans le fonctionnement de l'école comme service public, relève d'une conception participative de la société que celle-ci ne favorise pas actuellement et qui nécessite des réformes n'impliquant pas seulement l'école. La gestion actuelle des personnels par réduction des effectifs et développement de la flexibilité au mépris de l'expérience acquise dans les établissements et des progrès obtenus par certaines actions laisse peu de marge pour l'amélioration de la vie scolaire.

### **Trois priorités pour l'École**

1. La mission première de l'école doit rester de former des citoyens éclairés et non de répondre aux besoins en main d'œuvre de l'économie du pays : dans le cadre strict du service public, l'école doit garantir l'égalité de l'offre des contenus pédagogiques, l'équité des moyens personnels, matériels et financiers mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national.

2. Pour favoriser la réussite de tous les élèves, il est nécessaire de créer les conditions réelles de progressions différenciées et d'une concertation plus efficace et responsable entre les instances concernées (élèves, parents d'élèves, équipes pédagogiques).

3. Pour améliorer le fonctionnement de l'école, l'état doit pérenniser la présence nombreuse et exclusive dans les établissements scolaires de tous les personnels de la communauté éducative et garantir à ces mêmes personnels une gestion rationnellement humaine et bienveillante de leurs effectifs, affectations et déroulements de carrières.